



Autorisation parentale

(À rendre complétée et signée avant le 18 décembre 2023 en mairie)

Votre enfant souhaite devenir Conseiller Municipal Junior de la commune de Louvigny. Afin de réaliser ce projet, une autorisation parentale est nécessaire

Je soussigné(e) représentant(e)
légal(e) de

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature et à faire campagne pour le CMJ Louvigny ;
- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au CMJ Louvigny ;
- Autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue d'une réunion du CMJ Louvigny le samedi ;
- Autorise la commune de Louvigny à utiliser l'image de mon enfant dans diverses publications sur différents supports dans le respect des dispositions légales en vigueur ;
- Autorise mon enfant à recevoir les différentes informations relatives au CMJ Louvigny ;
- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMJ et de la charte de l'engagement du conseiller avec mon enfant et en accepte les conditions ;
- Prends note que la commune de Louvigny m'a informé(e) de l'intérêt que mon enfant soit couvert par une assurance de responsabilité civile et individuelle couvrant les accidents corporels.

Fait à Louvigny, le

Signature du représentant légal